

Nicolas Warnery
Ambassadeur de France au Togo

«Le Togo demeure dans le cercle des priorités géographiques de l'aide française au développement»

La SYMPHONIE

Bimensuel d'informations générales et de Publicité N° 34 du 07 Novembre 2013

250 FCFA

Editorial: 2015, trop de rêves...

P.2

PRESIDENCE DE L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST-AFRICAINE



Faure et son frère Yayi que se disent-ils de si amusant?



DEUX MANDATS, UN TROISIEME REFUSE ET CEDE A BONI YAYI
Faure s'est distingué par le sens de l'innovation, l'UEMOA retrouve sa crédibilité

TRAGEDIE AU MALI / LA PRESSE ASSASSINEE

P.4

Ghislaine et Claude tués par l'imprudence et la naïveté de la France



Ghislaine Dupont et Claude Verlon

ECOLLES TOGOLAISES FERMEES JUSQU'A NOUVEL ORDRE

Les syndicats piqués par le virus du radicalisme aveugle des politicards

P.4

Florent Manganawe :

« Je ne sais pas ce que les enseignants veulent »



Florent Manganawe
Ministre de l'Enseignement primaire et secondaire

DENOUEMENT DU CHAMPIONNAT D1 : PAS DE SUSPENSE

Améyi paie ses dettes à Gagou: Anges de Notsè sera champion

P.1

Editorial

Par Yves GALLEY

2015, trop de rêves...

L'année 2015 arrivera-t-elle un jour ? L'impatience grandit. Et dans la tête de nos hommes politiques, nous y sommes déjà, sauf qu'en datant nos courriers, le calendrier international ne nous autorise pas à écrire pour l'heure 5 en lieu et place de 3. Difficile pour les uns et les autres de se situer avec aisance sur l'axe du temps aujourd'hui, les togolais ont la tête dans les nuages de 2015, par les manœuvres qui affichent au grand jour les ambitions et les rêves politiques. Rêves... 2015 en porte mille dans ses entrailles, mais Jean-Pierre Fabre et Koffi Yamgnane passent pour des personnages atypiques qui rêvent le plus au Togo. Doivent-ils pour autant être décorés ? Encore faut-il s'assurer que la Grande Chancellerie dispose d'une distinction de "Occupant naturel et légitime du Fauteuil présidentiel de 2015". Si le parti au pouvoir UNIR, tous les jours que la politique fait, s'active et s'applique rigoureusement et intelligemment pour consolider la confiance de ses électeurs de 2010 et de 2013, ses adversaires s'entre-déchirent et se cassent la gueule pour s'arracher l'étiquette de "candidat unique idéal" ou celle de "candidat unique pertinent" capable de terrasser Faure Gnassingbé en 2015. Ce qui lance gratuitement des hostilités insensées qui fâchent le peuple, les militants, en créant désamour et désintérêt dans les cœurs. D'aucuns se sont même attaché pour la cause les services d'un griot qui chante sur tous les canaux à leur gloire. Mais c'est le cas de Yamgnane qui fait rire les oiseaux, et qui révolte également. Révoltant, parce que les populations ont l'impression que le fils de Bassar, en se prenant pour le candidat pertinent qu'il faut pour l'opposition en 2015, non seulement amuse la galerie, mais se moque de leur lucidité intellectuelle. Plus français que togolais, l'homme ne s'est jamais fait signaler au pays quand il occupait des postes de responsabilité dans l'hexagone, il a dû attendre devenir "persona non grata" dans les sphères politiques de l'autre côté avant de penser à son pays d'origine. Et comment? Les togolais manqueraient-ils autant d'esprit pour élire Yamgnane président de la République, l'homme qui s'est fait abandonner hier en pleine brousse sur la route Bassar-Sokodé par son chauffeur pour mauvais traitement ? Que dire de Fabre, l'autre casse-tête pour le peuple ? Après avoir fatigué et paralysé bien de militants par les marches répétitives dans les rues de Lomé, le plus souvent pour des causes oiseuses, Fabre, du haut de son escabeau de présomptueux invétéré choisit de fragiliser toute possibilité d'union de l'opposition en se déclarant "candidat idéal" pour les présidentielles 2015. Fulbert Attiso se lance, lui, sur l'échiquier avec son concept "Appel des patriotes", pour le moins marrant, pour tenter l'opération "un candidat unique pour l'opposition en 2015". Et lui aussi rêve du départ de Faure Gnassingbé en 2015. 2015, que de rêveurs tu fais... Mais quel est le rêve du président Faure pour 2015 ? Question pour un autre rêveur, le prophète Ezékiel...

SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS DE LA CVJR (suite)

PUBLICATION

Recommandation 21

La garantie de la pluralité des opinions est fondamentale pour la démocratie. L'Etat doit donc prendre toutes les mesures pour en assurer l'exercice en toute circonstance. Cela implique :

- La protection des défenseurs des droits de l'homme contre le harcèlement, les menaces et les attaques de toutes sortes
- La protection des organisations de la société civile ; - La protection des militants des partis politiques quels que soient leurs idéaux et leurs opinions ;
- La protection des membres du corps judiciaire et la garantie de leur indépendance ;
- La protection des membres du corps médical et sanitaire dans leurs interventions en cas de conflits ou de troubles ;
- La protection des journalistes et du personnel des médias dans l'exercice quotidien de leurs fonctions ;
- La garantie de la libre expression à tout citoyen, quelles que soient son opinion et ses convictions, conformément aux principes et standards en la matière.

Ces garanties doivent non seulement faire l'objet de mesures législatives ou réglementaires mais aussi se traduire dans le comportement quotidien de l'Etat envers ses citoyens et vice versa.

Recommandation 22

L'exercice des métiers de communication et des activités liées aux médias, devra néanmoins être encadré par des règles strictes de sorte à garantir en toute circonstance le respect des droits et libertés individuels des citoyens en même temps que l'expression d'une presse libre et professionnelle. En effet, telle la langue d'Esopo, la presse est capable du meilleur comme du pire. C'est pourquoi la CVJR recommande que :

- Les hommes des médias et de la communication respectent dans l'exercice de leur noble métier, les règles déontologiques qui garantissent leurs droits et devoirs ;
- Ils mettent au centre de leur travail, le respect de la dignité humaine ainsi que des droits et libertés fondamentaux reconnus à tout citoyen ;
- Ils aient à l'esprit que la défense d'un idéal ou d'une opinion politique ne doit pas les écarter de l'objectivité et de la véracité des faits traités ni de l'obligation d'éducation de la masse qui leur incombe. Ils doivent donc s'abstenir de tous propos liberticides.

C'est le respect scrupuleux des lois de la cité qui constitue la meilleure garantie pour le vivre ensemble.

3.4 Egalité de traitement de tous les citoyens

Recommandation 23

Tout en tenant compte du mérite, la Commission recommande l'application effective de l'article 11 de la constitution qui garantit l'égalité de tous les êtres humains en dignité et en droit. Cette disposition devrait s'étendre aux recrutements effectués aussi bien dans la fonction publique que dans les sociétés d'Etat et privées.

La Commission suggère à l'Etat de s'inspirer de l'expérience de certains pays en mettant en place une institution chargée du contrôle du respect de l'égalité des chances dans l'accès au marché de l'emploi comme c'était le cas en France avec la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité.

3.5 Partis politiques

Recommandation 24

La CVJR recommande aux partis politiques de s'engager, à travers un code de bonne conduite (ou par l'adoption d'une nouvelle charte des partis politiques) à :

- Entretien d'un dialogue permanent sur des questions d'intérêt national par l'organisation de rencontres périodiques de leaders politiques de premier plan ;
- Privilégier le consensus ; - Cultiver les valeurs républicaines notamment l'unité nationale, la séparation des pouvoirs, la neutralité politique de l'armée et le respect des institutions.
- S'abstenir de recourir à l'armée ou à une partie de l'armée pour régler les litiges politiques ou les contentieux électoraux ; - Se conformer aux textes et lois en vigueur dans le pays ;
- S'abstenir de subordonner à une appartenance politique ou ethnique, l'accès à certains postes de responsabilité, à des ressources nationales, à des secteurs clés de l'Etat ou à des pans de l'économie nationale ; - Utiliser la voie référendaire pour recueillir l'avis des citoyens sur les grandes questions ;
- S'abstenir d'utiliser les ressources de l'Etat dans le cadre de l'Etat dans le cadre de campagnes électorales ou de promotions politiques ;

Recommandation 25

La CVJR recommande en outre que les partis politiques s'engagent à :

- Se conformer aux statuts et règlements internes aux partis politiques ;
- Eduquer leurs militants au fonctionnement des organisations politiques, notamment les modes de cotisation et de collecte de fonds ; - Eduquer leurs militants au fonctionnement des organisations politiques, notamment les modes de cotisation et de collecte de fonds ; - Eduquer leurs militants à la vie citoyenne par l'instruction civique. Pour ce faire chaque parti doit se doter d'un organe de formation et d'éducation ; En définitive, la Commission recommande aux partis politiques de jouer leur rôle fondamental qui est la socialisation politique.

3.6 Lutte contre la pauvreté

Recommandation 26

Au regard du degré de paupérisation de la majorité des populations togolaises, de l'écart entre riches et pauvres et des besoins sociaux multiples, aucune initiative de réconciliation nationale ne peut, au sens de la commission, se détacher de la recherche de solutions aux problèmes socio-économiques de la population en général et des victimes en particulier.

En conséquence, la CVJR recommande à l'Etat de :

- Renforcer les mécanismes de la bonne gouvernance
- Renforcer les projets de développement, spécialement envers les communautés les plus défavorisées ;
- Faire aboutir le dialogue social pour garantir un niveau de vie acceptable aux travailleurs ;
- Assurer un contrôle efficace sur les prix des produits de première nécessité afin d'assurer un accès de tous aux denrées alimentaires de base ;
- Garantir auprès des banques et des institutions de micro-finance, à des conditions qui seront techniquement étudiées, l'accès au crédit des populations Togolaises, principalement les populations rurales et les personnes vulnérables ;
- Prendre toutes mesures susceptibles de réduire efficacement les inégalités sociales et de renforcer les programmes et initiatives existants en matière de lutte contre la pauvreté.

La lutte contre la corruption devra également être prise en compte.

3.7. Chefferie traditionnelle

Recommandation 27

La CVJR recommande aux autorités de veiller à ce que :

- L'intronisation respecte les règles de forme et de fond des lois et coutumes en vigueur ;
- L'intronisation politique soit proscrite ; - Les conditions de reconnaissance prévues par la loi ne soient pas détournées au profit de considérations purement politiques ;
- La reconnaissance du chef corresponde au choix fait par la population conformément aux règles coutumières ; - Le régent soit désigné conformément aux us et coutumes de la localité, selon les dispositions prévues à l'art . 19 de la loi 2007-002. En conséquence :
- Qu'aucun régent n'assume ses fonctions excédant une période de deux ans ;
- Qu'aucun régent ne puisse succéder au chef défunt dont il a assuré la régence ;
- Que tous les régents soient munis de leurs décrets de reconnaissance.
- Le prétendant à la chefferie désavoué soit pour indignité et forfaiture par la population, soit pour interférence politique, ne soit pas reconnu par les autorités compétentes ;
- Un comité de réflexion soit mis sur pied pour trouver des solutions aux problèmes de chefferie dans notre pays.

3.8 Problèmes fonciers

Recommandation 28

La suite, prochainement



La SYMPHONIE

Récépissé N° 0445/12/01/

symphonie2012@outlook.com

Directeur de Publication

Yao Sénam GALLEY
90 38 36 16

Rédaction

Elyas PADABADI

BROOHM Ani

Directrice Commerciale

Ghis AMEDEN

Imprimerie

LA COLOMBE 22 20 02

Tirage 2000 exemplaires

NUMEROS UTILES

CHU Tokoin
22 21 25 01

CHU Campus
22 25 77 68

Commissariat
Central
22 25 47 39

Sûreté Nationale
22 21 28 71

Pompiers
118 OU 22 21 67 06

Police Secours

Deux mandats, un troisième refusé et cédé à Boni Yayi

● Faure s'est distingué par le sens de l'innovation, l'UEMOA retrouve sa crédibilité

22 janvier 2011, à 43 ans, Faure Gnassingbé prend les commandes de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) à l'issue de son XV^e sommet tenu à Bamako, dans un contexte bien particulier marqué par la crise ivoirienne. Face aux nombreux défis géants qui s'imposaient à lui, Faure, diplômé en gestion, déploie des trésors d'ingéniosité pour assumer avec brio ses responsabilités. Après deux mandats d'affilée sur fond d'innovation et de vision pragmatique faisant de l'UEMOA une institution désormais crédible, forte et unie, le président du Togo décline la proposition d'un second renouvellement de mandat par ses pairs et passe volontiers le témoin à son homologue béninois Thomas Boni Yayi au sommet de Dakar le 24 octobre dernier. Le 31 octobre, Adjot Oteth Ayassor, le ministre de l'économie et des finances était devant la presse pour faire le point des deux mandats de la présidence togolaise de l'UEMOA.

L'UEMOA avant Faure Gnassingbé

Succédant à l'Union monétaire ouest-africaine (UMO) créée en 1962, l'UEMOA a été créée à Dakar (Sénégal) le 10 janvier 1994 et regroupe huit Etats qui sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Cette organisation sous-régionale a comme mission la réalisation de l'intégration économique des Etats membres, à travers le renforcement de la compétitivité des activités économiques dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel et d'un environnement juridique rationalisé et harmonisé. A travers la réunion de la conférence des chefs d'Etat, organe suprême, les chefs d'Etat se retrouvent une fois l'an pour définir les grandes orientations de l'Union. Du 1^{er} sommet de mai 96 de Ouagadougou au 15^{ème} de Bamako sous la deuxième présidence d'Amadou Toumani Touré, président du Mali, les chefs d'Etat de l'UEMOA concentraient beaucoup plus leurs efforts sur le bon fonctionnement du système financier et l'économie régionale. La cohésion des actions, la mobilisation et la motivation des chefs d'Etat pour faire de l'Union une institution forte et crédible capable d'attirer et de canaliser les investissements pour agir positivement sur le vécu des populations se révélaient faibles. Et beaucoup de facteurs évidents, motifs de frustrations, expliquaient l'engagement fébrile des chefs d'Etat, notamment le principe de rotation à la tête des institutions et organes de l'Union, la BOAD, la BCEAO, entre autres.

L'UEMOA à l'ère Faure Gnassingbé

Les deux mandats du président togolais à la tête de l'UEMOA étaient tout sauf une sinécure. Faure Gnassingbé va puiser dans les entrailles de son dynamisme pour redonner du sens et de l'intérêt à l'Union par un pragmatisme fort productif et un

sens poussé de l'innovation. Traditionnellement, la Conférence des chefs d'Etat se réunit pour se pencher sur les questions qui touchent la vie de l'Union présentées par les organes de l'Union notamment le conseil des ministres. Faure met fin à cette grosse bureaucratie traditionnelle et trouve la bonne formule pour mettre ses pairs au travail constant pour une meilleure consolidation du processus d'intégration sous toutes ses formes. Il ouvre 3 chantiers principaux (Paix et sécurité ; financement des économies de l'Union ; situation alimentaire dans l'espace) et une myriade de chantiers parallèles. Des Comités de haut niveau placés sous la direction de chefs d'Etat ont été créés pour la conduite des différents chantiers, c'est l'une des innovations les plus marquantes.

Les trois gros chantiers

L'insécurité dans le Sahel, ses causes et tous ses corollaires ont motivé la Conférence des chefs d'Etat à faire de la paix et de la sécurité l'une des grandes priorités du processus d'intégration. Le président sénégalais Macky Sall sera chargé de gérer un Comité de haut niveau créé pour la cause. Les travaux de ce comité ont permis d'adopter au récent sommet de Dakar une politique commune de l'UEMOA en matière de paix et de la sécurité.

La lutte contre l'insécurité alimentaire passe pour le deuxième gros défi que Faure s'est imposé de relever. En décembre 2011, il a mis sur pied un Comité de haut niveau qui, lors de la session juin 2012 à Lomé a défini les mesures à court, moyen et long terme pour défier l'insécurité.

Faure Gnassingbé a également, au cours de son mandat, mis en place un Haut Comité ad'hoc chargé de définir des stratégies pour le financement de l'Union. Il a préconisé des mesures dont l'objectif est de relever le taux de l'épargne et sa canalisation vers l'investissement ainsi que l'accroissement des crédits bancaires et la réduction des taux d'intérêt au sein de l'Union. Un programme économique régional a été créé et un fond fiduciaire destiné au financement des études préalables aux projets.

Les Chantiers parallèles

Dans le secteur de l'énergie, l'Union, sous Faure, a lancé l'initiative régionale pour l'énergie durable. Son but est de résorber le déficit dont souffrent les pays membres de l'UEMOA. La réalisation des projets, financée par le Fonds de développement de l'énergie a connu au cours des deux mandats de Faure des avancées significatives. Au rang d'autres innovations à mettre à son actif, un panel de haut niveau créé pour réfléchir sur la Vision 2020 de l'Union composé de personnes nanties d'expertises transversales, la création d'un code de déontologie, l'institutionnalisation d'une revue annuelle des réformes dans les Etats membres, placée sous la conduite des Chefs de



Faure Gnassingbé au sommet de Dakar s'adressant à ses pairs

gouvernement.

Une des dernières innovations phares, selon le ministre Ayassor, vise la préservation de la stabilité sociopolitique dans les Etats membres de l'Union, l'obligation de réserve des chefs et membres d'institutions et d'organes communautaires a été donc retenue à cet effet comme un principe incontournable. On se rappelle la fougue avec laquelle Philippe-Henri DACOURY-TABLEY alors gouverneur de la BCEAO a pris partie et cause pour le président Gbagbo à l'issue des

dernières présidentielles tragiques de la Côte d'Ivoire. La Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'UEMOA a adopté en juin 2012 un acte additionnel qui exclut la possibilité pour les responsables des institutions communautaires d'occuper des fonctions politiques et d'exercer des activités de même nature durant leur mandat. Au-delà des différents chantiers ouverts ici et là, Faure a travaillé d'arrachepied pour amener ses pairs à adopter le principe de rotation à la tête des institutions et organes communautaires de l'Union, par

conséquent, la Côte d'Ivoire qui se prévalait de représenter 60% du PIB de l'Union pour monopoliser le poste de gouverneur de la BCEAO se verra obligée de céder de temps à autre le fauteuil à un occupant originaire d'un autre pays de l'UEMOA au nom de la solidarité sous régionale.

Les Chantiers de Boni Yayi

Le nouveau président en exercice de l'UEMOA, vu les nombreux chantiers achevés ou à parachever ouverts par Faure Gnassingbé passera le plus de temps de son mandat à gérer et à consolider les acquis de son prédécesseur. Néanmoins, sur la question de la libre circulation des biens et des personnes, Boni Yayi devra faire plus pour que les tracasseries douanières et les concussions au niveau des postes frontaliers soient combattues.

L'UEMOA ET SES ATOUTS

- Un espace de 3 509 610 km²
- Un marché de 74 millions de consommateurs
- Une union douanière, effective depuis le 1er janvier 2000
- Une complémentarité naturelle entre les pays sahéliers et côtiers
- Une monnaie commune, le F CFA, arrimé à l'euro.

PRESIDENTIELLES 2015 / CANDIDATURE UNIQUE DE L'OPPOSITION

Fulbert Attisso fustige la présomption de Fabre et Yamgnane

Après Hanoukopé et Akassimé, deux quartiers de Lomé, les initiateurs de l'appel des patriotes étaient dimanche soir au-devant des populations de Bè pour partager avec elles les concepts de l'appel lancé en septembre dernier à toute l'opposition togolaise.

Pour Fulbert Attisso, il s'agit de vulgariser l'appel des patriotes en insistant sur le fait que pour l'échéance électorale de 2015, « l'opposition doit se rassembler, elle doit pouvoir désigner un candidat unique, travailler sur la base d'un programme commun pour affronter » le parti au pouvoir et espérer gagner les élections. A l'endroit des opposants qui se positionnent déjà comme « le meilleur candidat unique » pouvant vaincre Faure Gnassingbé à l'élection présidentielle des 18 prochains mois, Fulbert Attisso a été peu tendre.

« Nous sommes en désaccord avec ces discours qui se font au niveau de l'opposition où chacun se positionne comme le meilleur candidat unique », a-t-il déclaré. Ce cri de cœur va tout droit à l'intention de Kofi Yamgnane, le franco-togolais qui devient entièrement Togolais à



Fulbert Attisso, partageant ses convictions avec les populations de Bè

l'approche des présidentielles et retourne se réfugier dans sa terre française une fois ces élections perdues et également à Jean-Pierre Fabre, le leader de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC), déjà annoncé par ses militants comme l'homme idéal capable d'abattre Faure Gnassingbé en 2015. Ce qui n'est pas du goût de nombre d'analystes.

Le principal initiateur de cet

appel a profité pour lancer le débat du mode de scrutin des présidentielles prochaines, d'après lui, l'heure n'est plus à l'exigence de deux tours, vu la configuration actuelle de l'assemblée nationale où UNIR, avec ses 62 députés sur un total de 91, n'aura aucune envie de voter en faveur d'un tel amendement du code électoral.

BROOHM Ani

TRAGEDIE AU MALI / LA PRESSE ASSASSINEE

Ghislaine et Claude tués par l'imprudence et la naïveté de la France

La France entière et la presse mondiale pleurent depuis quelques jours la tragique disparition des confrères Ghislaine Dupont et Claude Verlon, reporters de Radio France internationale (RFI), deux icônes du journalisme moderne. Alors qu'ils venaient de finir une interview que leur a accordée Ambeiry Ag Ghissa, un représentant du MNLA, ils ont été cueillis et embarqués de force par un commando de quatre hommes. Contrairement aux otages d'Arlit livrés 5 jours plus tôt à l'Elysée après plus de trois ans de captivité, Dupont et Verlon ont été aussitôt tués à coup de balles à 12 kilomètres de leur lieu d'enlèvement. Toute la scène se déroulait à Kidal le samedi 2 novembre dans l'extrême nord du Mali. Un hommage particulièrement émouvant leur a été rendu hier par RFI, la France n'a-t-elle rien à se reprocher dans leur assassinat ?

Kidal est une commune du Mali, dans le cercle et la région de Kidal dont elle constitue la capitale. Elle est située à 350 km au nord de Gao au cœur de l'Adrar des Ifoghas. C'est une zone où s'étaient retranchés et où ont été traqués pendant plusieurs mois par des soldats tchadiens et français les islamistes d'Al-Qaëda au Maghreb islamique (Aqmi), mais aussi d'un autre groupe allié, Ansar Dine (Défenseurs de l'islam).

Dix jours avant l'assassinat des deux journalistes, Kidal a été visée par une attaque islamiste meurtrière contre des soldats tchadiens de la Minusma. Ce fief des Touareg et de leur rébellion est une zone de non-droit. «Kidal est la seule région (du Mali) pour le moment où la souveraineté de l'Etat n'est pas effective», a reconnu dimanche le ministre malien de la Défense, Soumeilou Boubèye Maïga. Mais la France, quand bien même consciente des réelles menaces de la sécurité dans cette zone n'était pas fichue de prendre des dispositions pour protéger ses ressortissants les plus exposés y



Ghislaine Dupont et Claude Verlainé

séjournant. Plus exposés ? Ghislaine Dupont et Claude Verlon l'étaient, bien évidemment, et l'Afrique entière le sait, fors François Hollande et sa machine militaire. A Lomé où la paix n'est pas sous le

coup de la menace, on déplore le manque d'effectif de la police, mais figurez-vous que le seul commissariat Donou situé dans le quartier Djidjolé dispose officiellement de près de 600

éléments. Mais les soldats français, maliens et de la force de l'ONU au Mali, la Minusma, en position à Kidal sont moins de 500 hommes, le gros des troupes est basé à l'aéroport situé en dehors de la ville, où d'ailleurs elles n'effectuent que peu de patrouilles. Le Mali couvre une superficie de 1 241 238 km², la région de Kidal s'étend sur 260 000 km².

Les deux journalistes tués étaient laissés à la seule protection de leur chauffeur sans armes, dans une zone où l'insécurité se mélange à l'oxygène de l'air qui souffle et terrifie chaque instant les habitants jusque dans les veines. Dans le sahel, il suffit aujourd'hui de disposer d'un pistolet, même non chargé, pour braquer et enlever des ressortissants français et devenir millionnaires en euro grâce à une rançon souvent classée secret d'Etat. La France sous Hollande a beau rivaliser de puissance avec les grandes nations, elle demeure fragile, prenable et faible, surtout en Afrique. La dynamique de la Françafrique, en dépit de la forte volonté théorique de Hollande à ramer à contre courant, a le vent en poupe, et les djihadistes sans cerveau se chargent bien de briser l'élan de l'impérialisme qui refuse de dire son nom authentique.

Pour les journalistes, la disparition de Ghislaine et Verlon vient poser une fois encore, dans une autre approche, la sécurité sur les lieux de reportage. S'il est vrai que le

mécanisme de collecte des informations appelle souvent, en zone de conflit, mille et une astuces du journaliste en perpétuel mouvement, et tenu par le secret des sources, sa protection n'est pas interdite d'être envisagée. On peut croire que les dirigeants de RFI pouvaient formuler auprès des autorités militaires françaises une demande de protection rapprochée à leurs éléments. Au Togo, il n'est pas étonnant de rencontrer dans nos rues tranquilles et paisibles, des journalistes directeurs de publication entourés par deux militaires en civil, 24h/24. Et quand la France se permet de livrer ses valeurs sûres que sont Ghislaine Dupont et Claude Verlon à n'importe quel prix à Kidal, on peut s'interroger sur sa clairvoyance et sa réelle capacité à protéger ses fils. On n'est pas grande puissance que pour intervenir et sauver les nations faibles au nom d'intérêts particuliers. 150 soldats français ont été déployés après la tragédie pour renforcer l'effectif militaire de Kidal. Ridicule et révoltant. Une certitude, Dupont et Verlon sont sacrifiés par l'imprudence et la naïveté de la France. Depuis hier, la bande terroriste Aqmi a revendiqué la tuerie des deux journalistes en assurant que c'est la moindre facture que la France peut payer pour sa croisade au Mali. Les enquêtes pour démasquer les meurtriers continuent.

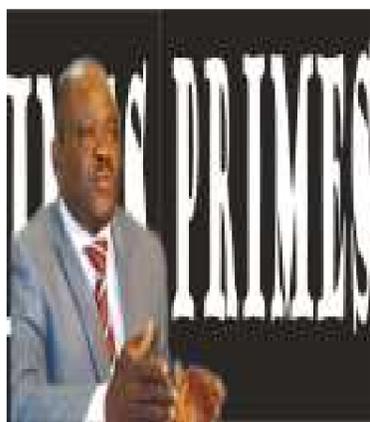
Y.G

ECOLES TOGOLAISES FERMEES JUSQU'A NOUVEL ORDRE

Les syndicats piqués par le virus du radicalisme aveugle des politicards

Florent Manganawé : « Je ne sais pas ce que les enseignants veulent »

Dans le bras de fer qui oppose gouvernement et enseignants, l'intransigeance des derniers finit par faire la loi. Le divorce consommé entre les deux parties sur la question des primes a accouché d'une grève de 72 heures qui a pris fin hier. Revolver sur la tempe du ministre Florent Manganawé des Enseignements primaire et secondaire, les enseignants ont réussi à arracher leurs primes de rentrée et de bibliothèque (120 000F CFA), mais ne sont pas prêts d'empoigner la craie si l'Etat ne concède pas à leur payer une seconde liste de primes (une huitaine environ). Le gouvernement propose, contrainte budgétaire oblige, l'allocation d'une prime globale unique dénommée « prime d'incitation à la fonction enseignante » qui réserve à la catégorie A 10000F par mois et 8000F pour les catégories B,C,D et qui coûte pour l'année 2014 un montant global de 3 284 520 000 F CFA. « Vu le nombre d'enseignants, on ne peut pas faire plus que ça, car l'Etat est limité dans son budget. Il vaut mieux de dire que nous ne pouvons pas le faire, plutôt que d'accepter et d'être ensuite accusé de ne pas vouloir payer. Le gouvernement est à la recherche des solutions durables », soutient le ministre Manganawé. Les syndicats d'enseignants jouent aux sourds



Florent Manganawé, Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire

et tiennent mordicus au paiement des primes dits d'éloignement et de logement, les deux devant coûter la bagatelle de 26 000 000 000F CFA l'an. Les enseignants ont par ailleurs annoncé qu'au retour en classe, puisqu'ils ne seront pas payés pour les jours de grève, ils considèrent comme faits les cours programmés pour cette période. Redoutant des débordements comme l'an dernier (on se rappelle l'épisode de l'assassinat de Sinandare et de Sinalengue), le gouvernement joue la carte de la prévoyance et décide, par le biais d'un communiqué, de la fermeture de tous les établissements publics et privés jusqu'à nouvel ordre. « Je ne comprends pas ce qui fait que à

un moment donné on n'arrive pas à se dire pour cette fois-ci, nous allons prendre ça et continuer les négociations », lâche, essoufflé et perplexe, le ministre Manganawé invité sur les plateaux de la TVT lundi dernier, avant de détoner : « je ne sais pas ce que les enseignants veulent ». Tout comme leurs collègues de la Synergie, les syndicats des enseignants, à la solde de leurs bases, se parent, à leur corps défendant, de boucliers d'un radicalisme aveugle, une invention des politicards togolais pour faire admirer leur patriotisme. « Le gouvernement tient à rassurer l'ensemble de la communauté éducative que toutes les dispositions seront prises afin que les cours reprennent dans le meilleur délai », fait croire le communiqué. L'on attend que les deux parties fassent siens les principes élémentaires de flexibilité qui gouvernent les négociations afin de réajuster leurs positions en faveur des intérêts supérieurs des élèves et de la stabilité sociale. D'ici là, le ministre Manganawé devra faire beaucoup d'efforts sur le plan de la gestion diplomatique du langage servi, pour éviter de se faire découvrir trop tôt et d'enliser les interlocuteurs dans l'intransigeance.

Joseph Ange

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Dans le souci d'améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants, le gouvernement a mis en place depuis 2012 un Cadre Permanent de Concertation (CPC) au sein duquel toutes les fédérations des syndicats de l'enseignement sont représentées et où toutes les revendications sont discutées.

Alors que les discussions au sein de cette instance étaient focalisées sur l'élaboration de l'avant-projet de statut particulier des enseignants, les fédérations ont dans la foulée déposé le 25 septembre 2013, une nouvelle plateforme revendicative en huit (08) points déjà pris en compte dans le texte en cours d'élaboration.

Le gouvernement a aussitôt ouvert avec celles-ci, le 1er octobre 2013, des discussions qui se sont poursuivies les 07, 10, 14, 15 et 22 octobre 2013. A l'issue de ces discussions, le gouvernement, tout en réaffirmant sa volonté d'améliorer les conditions enseignantes, a proposé, compte tenu des contraintes budgétaires actuelles, l'allocation d'une prime globale unique dénommée, « prime d'incitation à la fonction enseignante » d'un montant annuel global de 3 284 520 000 F CFA pour l'année 2014. Cette prime est fixée comme suit :

- 10 000 F par mois soit 120 000 F par an pour les enseignants de la catégorie A
- 8 000 F par mois, soit 96 000 F par an pour les enseignants des catégories B, C et D.

Cette proposition n'a pas retenu l'assentiment des fédérations qui ont réitéré leurs exigences pour la prime d'éloignement et la prime de logement. Les deux s'élevant à plus de 26 000 000 000F CFA par an. Le mercredi 30 et le jeudi 31 octobre 2013, le gouvernement a informé à nouveau les fédérations qu'il ne lui était pas possible d'aller au-delà de son offre et les a invitées à l'accepter. Celles-ci sont restées intransigeantes et ont lancé sans préavis un nouveau mot d'ordre de grève pour les 4, 5 et 6 octobre 2013 reconductible dans laquelle elles indiquent les cours de cette période de grève sont considérés comme faits ; ce qui est de nature à inciter les élèves à des mouvements de rue similaires aux récents événements qu'a connus la communauté éducative l'année écoulée. Ce lundi 04 novembre 2013, le gouvernement, après avoir relevé les vices de procédures observés dans le lancement des mots d'ordre de grève dans le secteur, a une fois encore invité en vain les fédérations à reconsidérer leur position puis à lever leur mot d'ordre de grève afin de permettre une reprise normale des cours et à poursuivre des négociations. Face à cette situation, le gouvernement, dans le souci de préserver la sécurité des autres élèves, décide la fermeture jusqu'à nouvel ordre de tous les établissements scolaires tant publics que privés, de l'enseignement général et de l'enseignement technique, pour compter du mardi 05 novembre 2013. Le gouvernement tient à rassurer l'ensemble de la communauté éducative que toutes les dispositions seront prises afin que les cours reprennent dans le meilleur délai.

Fait à Lomé le 04 novembre 2013

Le Gouvernement

BAROMETRE



A la hausse

MGR NICODÈME BARRIGAH



L'évêque d'Atakpamé, président de la CVJR, vient d'être élevé par le président de la République française au grade de Chevalier de la Légion d'honneur, la plus haute distinction de l'Etat français.

«Par cette distinction honorifique, la France apporte son plein soutien à la démarche de réconciliation, de dialogue et de paix menée depuis de nombreuses années par Mgr Barrigah» a indiqué Nicolas Warnery, ambassadeur de France au Togo, chargé de remettre au récipiendaire sa distinction.

PAPOU



Lassé de séduire et de briller au Togo, Papou, artiste de la chanson togolaise, se lance à la conquête de l'occident. Il a démarré une tournée européenne depuis le 26 octobre 2013 à Hambourg en Allemagne. Après cette étape, il s'est produit en Belgique, le 2 novembre à Liège, et s'apprête à mettre le cap ce 8 novembre sur Bruxelles. Le samedi 9 novembre, Papou est attendu à Paris, et quelques jours plus tard, le 15 novembre précisément, à Genève en Suisse. Pour boucler la boucle, Papouvi se fera accueillir comme un roi au pays de Silvio Berlusconi, à Milan, toute une débauche d'énergie pour porter haut le flambeau de la musique togolaise en peine à se tailler une envergure internationale.



A la baisse

Gal ATCHA TITIKPINA



Chef d'Etat-major des FAT. Son château construit à Tchamba, son appartement de luxe à Paris, ses immeubles et terrains à Lomé, ses fermes agricoles un peu partout au Togo, un patrimoine qui sort de l'entendement des togolais et sur lequel la presse s'est essouffée à tirer ces dernières semaines. La richesse de "Titi" frise bien évidemment le scandale quand on sait que bien de généraux comme lui sont contraints par les réalités togolaises de vivre dans la sobriété.

TRUCS & ASTUCES

DES TRUCS DE PLUS À FAIRE AVEC DU

BICARBONATE DE SOUDE

Pour vous débarrasser des taches tenaces dans les casseroles antiadhésives, faites bouillir pendant 10 minutes dans le récipient une solution d'une tasse d'eau, de 2 cuillérées à soupe de bicarbonate de sodium et de 1/2 tasse de vinaigre blanc. Lavez à l'eau chaude savonneuse. Rincez soigneusement et essuyez. Graissez légèrement le fond du récipient avec une goutte d'huile végétale.

Saupoudrez de bicarbonate de sodium votre évier en acier inoxydable, puis frottez avec un chiffon humide. Pour nettoyer les chromes, versez un peu de bicarbonate sur une éponge humide et frottez doucement. Laissez agir pendant une heure, rincez à l'eau chaude à l'aide d'un chiffon sec.

Pour venir à bout des odeurs persistantes de renfermé dans les tiroirs, placards et autres penderies, versez 3 ou 4 cuillérées à thé de bicarbonate de soude dans un vieux bas, faites un nœud environ 2 cm au-dessus du renflement et suspendez ou posez ce sachet maison dans vos meubles. Utilisez plusieurs sachets pour les espaces plus grands et renouvelez-les tous les 2 mois si nécessaire. Cette astuce permet aussi de neutraliser les odeurs antimites.

WEB NEWS

LA TAILLE DU PÉNIS, QUELLE IMPORTANCE ?

Quand on demande aux femmes si la taille du pénis de leur partenaire a de l'importance, leur réponse est presque toujours non ! Et pourtant les hommes sont souvent complexés par la taille de leur pénis. A tort! Explications du docteur Catherine Solano, médecin sexologue.

12 centimètres. Grand ou petit? Si votre sexe mesure 12 cm, c'est qu'il est dans la norme car, en moyenne, la taille du pénis en érection est de 12 à 17 cm. Vous n'avez donc aucune raison de vous sentir complexé. Sachez d'abord que beaucoup d'hommes estiment mal la taille de leur pénis. Il se mesure à partir du pubis où il s'attache, et non à partir de la peau. Ce qui représente souvent 1 à 2 cm de différence.

D'autre part, pensez-vous vraiment qu'une femme soit très intéressée par la taille du pénis de son partenaire ? La réponse est presque toujours non. Si elle en parle, c'est souvent pour dire en consultation : «Mon ami a un pénis très gros, j'ai peur d'avoir mal...»

La zone la plus sensible du vagin se situe à moins de 4 cm de son entrée. La taille de votre pénis est donc amplement suffisante pour atteindre cet endroit. Enfin, la profondeur du vagin au repos est de 7 à 10 cm. En état d'excitation, comme le pénis, il s'allonge pour mesurer 12 cm en moyenne. Votre sexe a donc une taille tout à fait adaptée pour donner du plaisir !



DROIT DANS LA CITE

APRES JUGEMENT, UN DETENU EST DECLARE NON COUPABLE, QUELS SONT SES DROITS ?

Le jugement aboutit à deux situations: soit la juridiction vous déclare non coupable des faits qui vous sont reprochés, soit la juridiction vous déclare coupable des faits qui vous sont reprochés.

Si vous êtes déclarés non coupable, que se passe-t-il et quels sont vos droits? Tout détenu déclaré non coupable par une juridiction est relaxé ou acquitté. Vous serez donc mis immédiatement en liberté. Si vous avez subi un préjudice du fait de votre détention:

- la juridiction peut condamner la partie civile ayant engagé l'action à vous payer des dommages-intérêts, si vous en aviez présenté la demande au cours du procès.

- si la poursuite a été engagée par le Procureur de la République, vous pouvez demander une indemnisation à l'Etat en saisissant la chambre administrative de la cour d'appel compétente (article 19 alinéa 4 de la Constitution).

Si vous êtes déclaré coupable, que se passe-t-il et quels sont vos droits?

La juridiction peut:

-vous dispenser de peine si, avant le jugement, vous avez réparé le dommage causé à la victime; le juge peut ainsi vous accorder le pardon judiciaire, et vous serez immédiatement mis en liberté.

- vous condamner à une peine: amende, emprisonnement pour une période fixe, emprisonnement à vie ou la peine de mort.

a) Vous êtes condamné à une peine d'amende:

Vous êtes immédiatement mis en liberté. Cependant: lorsque l'amende est assortie d'un sursis, vous ne devez rien payer; lorsque l'amende n'est pas assortie d'un sursis, vous devez payer son montant, sinon le Procureur de la République vous donnera un délai pour payer. Si vous ne payez pas totalement l'amende ou que vous la payez partiellement dans le délai imparti, le Procureur de la République ou le juge chargé du ministère public peut substituer l'emprisonnement à l'amende à raison de 1 jour d'emprisonnement pour 1000 F CFA. Vous serez arrêté et incarcéré sur ordre de ce magistrat. Lorsque vous payerez l'amende ou son reliquat, vous serez libéré.

b) Vous êtes condamnés à une peine d'emprisonnement

vous êtes immédiatement mis en liberté si la peine est assortie d'un sursis ou si la durée de la détention préventive a atteint celle de la peine prononcée. Sinon vous devez exécuter votre peine. Vous pouvez, si vous estimez que vous n'êtes pas coupable des faits qui vous sont reprochés ou que la peine est trop sévère faire appel de la décision devant la cour d'appel si elle est rendue par le tribunal

Guide des droits du détenu de Suzanne B. SOUKOUDE-FAWONOU

ILS ONT DIT



«Le magistrat doit rendre la justice au nom de Dieu, il doit se départir des comportements qui portent atteinte à sa dignité et l'éloignement de l'indépendance, notamment la corruption. Il doit proscrire le monnayage des services rendus aux justiciables et l'exigence de leur reconnaissance, il doit cultiver l'esprit d'excellence en s'adonnant à la tâche avec ardeur, zèle et professionnalisme» **Koffi Esaw, Ministre de la Justice**



«Nous devons donc revendiquer le droit de déplaire pour bien accomplir notre mission. La nouvelle dynamique qui est en train d'apporter une touche intéressante à notre statut, nous impose le devoir de mobiliser toutes nos facultés pour que le dénouement de chaque verdict réponde à la définition de la justice donnée par BARAUTE « la qualité qui consiste à rendre et à conserver à chacun ce qui lui est dû » **SRONVIEV Yaovi Olivier, Pdt de la Cour d'Appel de Lomé**



'L'exécution sommaire de deux journalistes de la radio française RFI est un acte révoltant. Cette attaque terroriste suscite l'indignation et le dégoût. Nous adressons nos sincères condoléances aux familles des victimes et à la rédaction de la radio'. **Robert Dussey, ministre des Affaires étrangères**

« Il est consternant de constater qu'au moment où nos hôpitaux et centres de soins manquent cruellement d'équipement et de matériel pour des soins adéquats aux populations, des agents préposés aux services publics dans le domaine de la santé, détournent à leur profit exclusif, l'aide internationale destinée à soulager les populations les plus vulnérables» **Extrait d'un communiqué du parti OBUTS**



RITOEKLA

AU CINÉMA

L'ouvreuse du cinéma met en garde le couple qui est venu à la séance avec son bébé :

- Si l'enfant pleure, vous devrez quitter la salle. Bien sûr, on vous remboursera !

Une demi-heure après le début du film, le mari se penche vers sa femme :

- Qu'en penses-tu ?

- Ce film est archinul !

- T'as raison, secoue donc le petit.

ASCENSEUR

Trois hommes sont dans un ascenseur : un français, un japonais et un américain. Le japonais sort tout à coup un téléphone portable et crâne bien devant les autres. L'américain veut faire mieux et sort un ordinateur portable de la taille d'une calculette. Il frime bien avec. Le français voulant crâner aussi mais n'ayant rien, pète et dit aux deux autres qui le regardent en rougissant : «C'est rien, je reçois un fax !»

IMAGES DE LA QUINZAINE



Danger de circulation



Force de l'ordre et Moto sans plaque

VITRINE MEDIAS

telegramme228.com
L'info en mode non stop

togo en marche.com
Le site d'actualité toujours en mouvement

FULL-NEWS INFO
www.full-news.info
réussir par l'info...

Impact
www.acheterauport.com
Vente et location de véhicules et autre matériel au Port

INVITE SPECIAL

«Le Togo demeure dans le cercle des priorités géographiques de l'aide française au développement»

La coopération France-Togo est frappée de paralysie, le Togo est dans le collimateur de la France, Hollande déteste Faure Gnassingbé, l'Elysée préfère l'opposition togolaise, il se susurre trop de choses sur la santé réelle de la coopération France-Togo à l'ère Hollande. Une preuve pour rectifier le tir des détracteurs vient d'être trouvée. Il s'agit d'une interview de Nicolas Warnery, Ambassadeur de France au Togo, accordée à nos confrères de "Les Deux Palais", le Magazine de la Présidence, dans le N° 0002. Le diplomate français traduit par des mots bien choisis l'importance que son pays accorde au Togo. «Le Togo demeure dans le cercle des priorités géographiques de l'aide française au développement», confie-t-il avec sincérité. Nous vous proposons l'intégralité de cet entretien.

Les Deux Palais : Il est annoncé une rénovation de la politique de coopération au développement de la France. A quoi cela correspond-il ?

Nicolas Warnery : Les décisions que vous mentionnez sont venues renforcer formellement les grandes lignes qui guident la coopération de la France au développement. La dernière session du CICID -qui ne s'était pas réuni depuis 2009- a ainsi articulé le cadre de la coopération au développement autour de 4 axes principaux : En premier lieu, le CICID a précisé les priorités qui doivent guider les politiques et programmes de l'aide française au développement. Ensuite il y a une volonté affichée de renforcer la cohérence des politiques publiques avec des objectifs de développement tels que l'égalité homme/femme, l'accès à l'éducation, à la santé. Le CICID a également rappelé la nécessité de renforcer la coordination de

l'ensemble des politiques de développement. Enfin l'accent a été mis sur la poursuite de la recherche de l'efficacité et de la transparence des politiques de développement.

Quelles sont les priorités ainsi définies ? Quelles perspectives offrent-elles à la coopération au développement entre Paris et Lomé ?

Suivant la ligne directrice tracée par le CICID, le gouvernement a décidé de concentrer, à partir de 2014, la moitié de ses dons et les deux tiers de ceux de l'AFD à la coopération au développement avec les pays prioritaires d'Afrique subsaharienne. Le Togo demeure bien sûr dans le cercle des priorités géographiques de la France pour la coopération au développement. Toute la gamme des instruments de financement



Nicolas Warnery, Ambassadeur de France au Togo

-dons, prêts et subventions pourront être déployés à cet effet. En guise de spécificité dans le cas du Togo, il faut signaler que l'amélioration du cadre de viabilité de la dette publique permet désormais de recourir aux prêts souverains à taux concessionnels. Cela offrira plus de flexibilité aux acteurs pour le montage de certains dossiers de financements. Les domaines prioritaires, rejoignent ceux que le Premier ministre du Togo a énoncés lors de la présentation de son programme de gouvernement à l'Assemblée

nationale. Une stratégie de développement axée sur le genre. Le soutien à l'agriculture comme moyen de lutte contre l'insécurité alimentaire. La promotion de l'accès à l'éducation. Le renforcement des actions dans le domaine de la santé. La protection de l'environnement.

La transparence dans les industries extractives. Les priorités de notre action sont, bien entendu, définies en étroite coordination avec les autorités togolaises.

Monsieur l'Ambassadeur, la France, tout comme le Togo,

évolue au sein de grands ensembles. Le plus représentatif, l'Union européenne entretient elle-même des liens de coopération similaires avec le Togo, de même que les autres Etats qui la composent. Dans ce contexte, n'y a-t-il pas des risques pour une coordination efficace des programmes de développement ?

L'expérience a établi que nous avons besoin d'aller vers une coordination accrue des bailleurs au service du développement dans nos pays partenaires. Le principe de l'efficacité de l'aide est admis par tous. En tant que membre de l'Union européenne, la France participe à la programmation conjointe qui permet de décliner l'ensemble de l'aide dans une vision globale. Au Togo, l'exercice a été lancé fin 2012 entre la délégation de l'Union européenne, l'Allemagne et la France. Cet exercice nous permettra de mieux nous coordonner et ce, dès 2014, et d'éviter à la fois la dispersion et la redondance de nos actions. Agir en faveur de l'accès à l'eau potable. L'appui au développement est une composante essentielle de la coopération.

Propos recueillis par FK

LUTTE CONTRE L'EXPANSION DU CHOLÉRA

Les pêcheurs de Katanga sensibilisés et le village désinfecté

Prendre des mesures appropriées pour arrêter l'expansion du choléra avant que cela ne soit tard, c'est ce qui explique la nouvelle sortie sur le terrain d'une délégation du ministère de la santé conduite par Bouwassi Datcha, directeur de cabinet du ministère de la Santé. C'était le jeudi 31 octobre dernier, la délégation est allée, sur instruction du conseil des ministres faire une sensibilisation de masse et désinfecter le port de pêche et le village des pêcheurs connu sous le nom de Katanga, situé dans le canton de Baguida.

L'épidémie de choléra sévit dans nos contrées depuis fin Août, plusieurs formations sanitaires ont enregistré des cas qui ont vite sonné l'alerte. Le gouvernement aidé de ses partenaires a engagé très tôt d'importantes mesures pour maîtriser le mal, mais le village de Katanga particulièrement connaît des récurrences, d'où la nécessité de repousser le danger par les grands moyens, entre autres, sensibilisation des habitants couplée de la désinfection globale du village, avec l'arrêt le temps qu'il faut des activités de pêche. Ces actions d'envergure ont été lancées le jeudi par M. Bouwassi Datcha, directeur de cabinet du ministère de la Santé. Le message de la sensibilisation porte sur l'invite des



Les agents bien outillés et prêts pour la désinfection de Katanga

populations à rompre la chaîne de transmission en observant davantage l'hygiène corporelle et du milieu. Dans son intervention, Dr. Dogbe Kokou Sika, directeur général de la Santé, a insisté sur le lavage des mains avec du savon ou de la cendre surtout après les selles, la non défécation dans la nature, la protection des aliments contre les mouches, le traitement des eaux au chlore, mais également l'évacuation de tout cas de choléra vers un centre de santé. Les opérations de désinfection du village (maisons, dépotoirs...) entamées le jeudi ont

duré 4 jours, le port de pêche (bateaux et barques...) était également pris en compte. M. Bouwassi a rappelé à la population de Katanga (13 cas de choléra sur 107 au plan national) qu'elle n'est pas oubliée et que « toutes les dispositions prises sont entièrement gratuites car financées par l'Etat et ses partenaires ». M. Dogbé a invité la population à prendre des mesures individuelles de protection et de prendre en compte les conseils prodigués. Le suivi des actions engagées sera fait par l'équipe du district appuyée par la coordination nationale.

K. Kevin

AFFAIRE INCENDIES DES MARCHÉS

Claude Améganvi, Eric Dupuy, Alexandre Amorin inculpés



Eric Dupuy



Claude Améganvi

L'on commençait par croire que l'affaire des incendies des marchés était en passe d'être classée, et bien non, elle vient de resurgir par de nouvelles inculpations depuis lundi dernier. Eric Dupuy, griot de Jean-Pierre Fabre et secrétaire à la Communication de l'Alliance nationale pour le changement (ANC), Claude Améganvi, président du Parti des travailleurs, Alexandre Amorin, conseiller de Jean-Pierre Fabre, sont les nouveaux inscrits sur la liste des inculpés. Leur nouveau statut leur a été signifié par le Doyen des juges d'instruction du tribunal de Lomé qui les a convoqués lundi dernier dans le cadre des enquêtes sur les incendies criminels des marchés de Kara et de Lomé en début d'année. Toutefois, ils restent en liberté mais n'ont pas le droit de s'exprimer sur le fond du dossier, de peur de connaître le même calvaire que le tonitruant Abass

Kaboua. Alexandre Amorin n'a pas daigné déférer à la convocation du juge. Selon les informations, il ne serait pas au pays. De toute façon, pour Eric Dupuy, ce nouveau statut ne l'empêchera guère de chanter à longueur de journée à la gloire de son "dieu" et "président de la République en 2015", Fabre. ELYAS P.

LE PM AHOOMEY OPÉRÉ À L'ÉTRANGER AVEC SUCCÈS

Le Conseil des ministres s'est tenu hier sous la présidence de Faure Gnassingbé. Au-delà des décrets et compte-rendu, c'est la nouvelle de l'état de santé du Premier ministre Ahoomey-Zunu qui a plus intéressé les togolais. En effet, le PM a été évacué à l'étranger et opéré avec succès d'une appendicite non découverte à temps. Le Chef de l'Etat a souhaité prompt rétablissement à son PM.

DÉNOUEMENT DU CHAMPIONNAT D1 : PAS DE SUSPENSE

Améyi paie ses dettes à Gagou: Anges de Notsè sera champion

Encore une journée, et l'on connaît le champion de football de première division, ou du moins, le club que la cupidité incurable de Gabriel Améyi aura désigné comme tel. La machination a tardé à être découverte, mais les 28^è et 29^è journées ont affiché jusqu'au squelette le robot masqué fabriqué et lancé depuis plusieurs semaines. Anges de Notsè, sauf catastrophe imprévisible des dieux, sera champion, en misant sur le forfait probable de TAC FC, son adversaire du dimanche prochain à l'occasion de la dernière journée. Tous concordent pour reconnaître que dans la gestion administrative du club de Haho, il y a eu un semblant de sérieux, l'effectif des joueurs, acceptable, mais à bien d'égards, en mettant bout à bout de nombreux indices fort révélateurs, le titre de champion des Anges tient plus de la volonté du barbu Gabriel Améyi. 28^{ème} journée à Womé, Maranatha menait Anges FC par 2 buts à zéro à la pause. Anges FC va réussir en 2^è partie une

prestation mystérieuse en passant quatre buts les uns fantaisistes que les autres à son adversaire. On peut être tenté de croire que les joueurs d'Olivier Yaro ont respecté les consignes, ou alors qu'ils ont mangé le lion à la mi-temps, et bien non, les dés sont plutôt pipés. Les premiers responsables des deux clubs, Gabriel Améyi et Eric Gagou, se sont retrouvés dans un coin noir à la mi-temps. Le deuxième aura manifesté sa colère, et le premier de rappeler qu'il n'a pas oublié le deal. Le résultat final du match qui a l'air de l'insolite a suscité mille commentaires dans tous les sens. Le Manager du Club des Anges, Chris Dakey, perché sur son escabeau d'orgueil, monte au créneau sur un média et tire à boulets rouges sur tous les togolais qui ont eu la clairvoyance de comprendre ce qui s'est passé à Womé et qui ne se sont pas abstenus de le fustiger. Son docteur devrait le prévenir, parce que la rage et la passion enflammée de son

intervention pouvaient lui provoquer un accident vasculaire cérébral. N'empêche, les sales manœuvres ont continué la journée suivante la 29^{ème}, Anges dans son antre offrait son hospitalité à Foadan de Dapaong. Le compte-rendu de ce match, impartial et professionnel du reporter de sport FM Latif Yorouma explique tout : « C'est un succès combien laborieux des anges au terme d'un match mouvementé face à Foadan, succès à l'origine duquel des pesanteurs liées surtout au sifflet de l'après-midi... 22^{ème} minute, Kalipe Edem dépose 2 défenseurs des Anges sur le flanc droit avant d'être abattu par Camara Cheick Aziz à l'entrée de la surface de réparation. Grosse faute non sanctionnée... 36^è minute, Ouro Akondo Razak est expulsé pour un 2^è carton jaune prémédité. A 10, Foadan plie mais ne rompt toujours pas. 43^{ème} minute, Kolétimé Samuel des Anges adresse un centre à Tchala Vincent qui rate d'abord son contrôle poitrinaire, mais l'ex Kondona simule

en s'adonnant au Goal Falabia Hèzouwè avant de retomber, Soussou Jordan siffle et accorde un pénalty de la honte au club du Haho, le portier et capitaine de Foadan avait ses deux bras bien écartés comme un papillon qui vole sur cette action. Noundja Dembé transforme après l'accalmie suite à l'envahissement du stade par les supporters de Foadan. 1-0, mission accomplie pour les Anges, mais le ciel de Notsè a manqué de ferveur au moment où le sifflet togolais s'enfonçait un peu plus dans la boue » Gabriel Améyi, fortement redevable à Eric Gagou qui est devenu depuis quelques mois sa béquille financière serait prêt, même s'il faut tuer, à faire rentrer son bienfaiteur dans l'histoire pour être libéré du joug de ses dettes. Les deux personnages ont déjà fait ensemble beaucoup de choses pour faciliter la montée des Anges en D1, et l'on s'attend que le président de la FTF offre demain à son ange financier, sur un plateau de trucages, le trophée de la ligue africaine des champions. **Slim**

Soussou Jordan : arbitre de l'année ?

C'est avec indignation et consternation qu'on titre ainsi cet article pour tourner en dérision le crime commis le dimanche dernier par l'arbitre Soussou Jordan sur les installations des Anges de Notsè. Préparé pour siffler avec les yeux et la bouche de Gabriel Améyi, Soussou Jordan a mieux fait que l'esprit qui a envahi son corps par le biais d'une enveloppe grossière par quelques billets de banque. Jordan, par une telle prestation s'érige comme le modèle historique de l'arbitre inconscient, nul et farfalu au service d'Améyi. Soussou Jordan était tout simplement en mission commando pour noyer à tout prix Foadan de Dapaong et sceller la victoire des Anges à cette journée. Noundja Dembé aurait pu rater le pénalty du match, deux voire trois autres pénaltys devraient s'en suivre jusqu'à ce que but soit marqué. Uniquement pour ce match, il faut créer un oscar de mérite pour distinguer Soussou Jordan à la fin de la saison afin de promouvoir la médiocrité et l'inconscience professionnelle. Ne sommes-nous pas à l'ère Améyi ?

TOURNOI UEMOA

Togo-Burkina : Améyi aurait-il encore vendu le match ?

Le samedi dernier, le tournoi UEMOA de l'intégration a connu son apothéose avec le sacre des Etalons du Burkina Faso. Si les Ecureuils du Bénin, sans championnat dans les pattes, ont réussi à se hisser pour une deuxième fois en finale, les Eperviers locaux, en six participations ne jouent qu'au coubertinisme, l'essentiel, c'est de participer. Pourtant, à cette 6^{ème} édition, les Eperviers avaient le pied à l'étrier, avec des joueurs sortis

d'un championnat marathon qui tire à sa fin. D'entrée, le Togo se fait baiser par les Eléphants, et tiennent la dragée haute devant les maliens par un nul au dernier match. C'est la rencontre face au Burkina lors de la 2^{ème} sortie qui suscite des interrogations de la part du public sportif togolais. Comment le Togo a pu courber 4 fois l'échine devant le Burkina ? Cette défaite, que tous considèrent comme une humiliation, n'aurait pas suscité autant de suspicions

si Améyi Gabriel, le président de la FTF, n'était pas connu pour être un business man véreux et un détourné sans vergogne des fonds du football togolais. On se rappelle encore comment l'homme, en complicité avec sa petite maîtresse Yvette Klusseh, secrétaire générale la plus incompétente de l'histoire de la FTF, a réussi à truquer le match Togo-Cameroun comptant pour les éliminatoires de Brésil 2014 en alignant le joueur Alexis Romao,

déclaré inéligible par la FIFA pour cumul de cartons jaunes. De toute façon, l'impunité est là comme un soutien de taille aux crimes d'Améyi commis depuis qu'il est entré à la FTF, rien n'est fait pour l'inquiéter, on se garde de dire pour quelles raisons. Les fêrus du cuir rond devront prendre leur mal en patience, encore un an, et le football togolais se séparera du diable qui le tourmente. Une génération serait pourtant sacrifiée...

BROOHM Ani

Pour tous vos besoins d'annonce et de publicité, Le Journal La Symphonie Contact: 22 43 09 59

SANTÉ DES POPULATIONS

Un stock de 80 tonnes de faux médicaments saisi et incinéré

Le gouvernement togolais ne badine pas avec la santé des populations. Dans le cadre de la lutte contre la prolifération et le trafic illicite des médicaments contrefaits, d'importants stocks de faux médicaments ont été saisis grâce aux efforts conjugués de la Police de l'Aéroport international Gnassingbé Eyadema (ministère de la sécurité et de la protection civile), de la Douane (ministère de l'économie et des finances) et du ministère de la Santé. Le stock total saisi, estimé à plus de 80 tonnes, composé des produits pharmaceutiques et autres substances psychotropes, a été passé au feu le 31 octobre dernier sur le champ de tirs d'Agòè-Nyivé. La présence à cette cérémonie de Simféitchéou PRE, directeur de cabinet du premier ministre, traduit l'importance que le gouvernement accorde à la santé des populations. Il avait à ses côtés Docteur Bouwassi Datcha représentant le ministre de la santé, chefs traditionnels, responsables des



Les faux médicaments déchargés...

... puis détruits

douanes togolaises et de la direction de l'office central de répression du trafic illicite des drogues et du blanchiment (OCRTIDB). M. PRE a précisé que l'importation et la fabrication des médicaments est régie par la loi et invite tous les citoyens à se montrer respectueux de la loi surtout celle qui préserve la santé de nous tous. « Le faux médicament est très nuisible à la santé de l'individu » a rappelé M. PESSINABA Nim'pang Julien, inspecteur principal des douanes, avant de réaffirmer la promesse de la douane de mettre tout en œuvre en

complicité avec les autres forces de sécurité pour empêcher l'entrée des faux médicaments sur le territoire togolais. La destruction de ce jour est un message fort à l'endroit des populations appelées à prendre conscience des conséquences du fléau que représentent les médicaments contrefaits. L'automédication et la recherche de produits de santé à moindre frais sont les causes qui conduisent le plus souvent les uns et les autres à l'achat des médicaments contrefaits, chacun peut l'éviter, la santé ne vaut pas le prix, dit-on.

SHEYI EMMANUEL ADEBAYOR

Joue-t-il encore au football ?

L'international togolais Adebayor Shéyi sociétaire de Tottenham en Angleterre est invisible sur les pelouses de la Premier League depuis plusieurs mois, ses fans togolais et africains qui se ruent les week-ends dans les centres de diffusion de matches sont découragés, leur idole a disparu miraculeusement des écrans. Qu'est devenu aujourd'hui Emmanuel Adébayor Shéyi, et que fait-il de son talent fou de footballeur ? Tous les fêrus du ballon rond se posent cette petite question tous les jours, la plupart se fâchent et sont tristes, mais combien sont-ils à savoir que pour jouer au haut niveau et demeurer longtemps au sommet, seul le talent ne suffit pas ? Adébayor Shéyi, après s'être fait terrasser par Kolo Touré lors d'une bagarre à l'entraînement à Manchester City se fera renvoyer sous pli non fermé à Tottenham. Là, après quelques matches mi-figue mi-raisin, l'ex capitaine emblématique des Eperviers se fait détester comme d'habitude, relégué au banc des remplaçants. Aujourd'hui il se bat comme un beau diable juste pour figurer sur la feuille de match, ce qu'il ne réussit pas souvent. Une certitude, le Coach André Villas-Boas ne veut plus de lui, même le croiser dans les couloirs du centre d'entraînement du club l'enrhumerait. Il ne reste qu'à Shéyi de plier ses baluchons pour une autre

destination. Et c'est là que c'est compliqué. Aucun club de première classe répondant aux aspirations du ballon d'or africain 2008 ne se manifeste. Seuls de petits clubs, ce qui énerve Shéyi obligé de repousser toutes les offres, et le temps passe, et sa descente aux enfers se précipite. Le club turc Besiktas vient de lui faire une nouvelle offre cette semaine, le Zénit Saint-Petersbourg de la Russie où évoluent Hulk et Arshavin se signale. Mais l'enfant terrible du football togolais n'est pas prêt de quitter sa famille qui vit en Angleterre où sa petite fille qu'il adore beaucoup vient de débiter sa scolarité. S'il décide malgré tout de rester dans le royaume, Queen Park Rangers et West Ham, mais également Chelsea peuvent être ses destinations probables. Pour l'heure, Sheyi Emmanuel, selon nos informations, passerait plus de temps à jouer le basket que le Football.

Les malheurs de Shéyi, peut-on s'en rappeler, ont commencé par s'accumuler depuis que le joueur, déçu par la gestion diabolique de la FTF par Améyi, et lui-même, trop imbu de sa personne, a décidé de couper le pont avec la sélection nationale, ce qui a fracassé les liens entre lui et l'âme du peuple. Dans la vie, sachons-le une fois pour toutes, nos succès ne dépendent pas seulement que de nos compétences intrinsèques.

THE BLOOD OF JESUS

First Class Beauty Center

Formation et Stage

Pédicure

Manucure

Massage

Soins de visage et Corps

Comblement de rides

Coiffure & Tresse



Info line: 22 32 48 29 / 90 04 10 75